Copie pour info.

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET
CANTON DE MONTFORT L'AMAURY

COMMUNE DE BAZOCHES SUR GUYONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : PROJET DE VOIE NOUVELLE DE LA VALLEE DE LA MAULDRE.

L'an Deux Mil six, le 09 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en séance ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe BIGNAULT, maire.

Date de convocation	: 01 juin 2006
Membres en exercice	: 10
Membres présents	: 8
Membres absents représentés	: 1
Membres votants	: 9

Etaient présents : Mme RIOLLOT, MM. ABELANET, NICCO, LEBRETON, DUCROCQ, PAGE, BIGNAULT, CLAIRET.
Absent représenté : Mme LEFEBVRE pouvoir à M. ABELANET
Absent excusé : Mme ALLELY.

Secrétaire de séance : M. DUCROCQ

« = »= »= »= »= »= »= »= »= »= »= »

Vu le pré rapport du diagnostic communal actuellement en cours de réalisation, qui montre que le caractère rural de la commune est essentiellement basé sur une activité agricole importante mais fragile,

Vu le projet d'aménagement de la RD 191 en 2*2 voies entre Ablis et Allainville-aux-Bois,

Vu le risque évident de voir à terme la RD 191 être aménagée en 2*2 voies entre Neauphle-le-Vieux et les Essarts-le-Roi, permettant ainsi de relier les axes autoroutiers A10, A13, A15, A10, A11 et les voies rapides de type autoroutes C13, F13, N10, N12, drainant ainsi un flux important de camions et véhicules en transit Nord Sud au travers des Yvelines et de la région Parisienne,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **s'oppose** au projet de VNVM en 2*2 voies.

Décide d'adhérer au collectif « Sauvons les Yvelines »,

Dit qu'un montant de 150 € sera versé au titre de cette adhésion.

Le Maire

Ph. BIGNAULT